« Véritable sauvagerie, il y avait du plaisir dans ses yeux » : À Cannes (06), Farid Ganmi, un Tunisien en situation irrégulière agresse violemment Marie, 67 ans, et la dépouille (Màj)

03/02/2024 à 9h17



03/02/2024

Un Tunisien de 43 ans, en situation irrégulière, a été présenté devant la justice après avoir violemment agressé et dépouillé une sexagénaire à Cannes. Le prévenu a été condamné à de la prison ferme et maintenu en détention.

Le 28 décembre 2023, à la nuit tombante, un individu de forte corpulence, emmitouflé dans une parka à capuche, baskets aux pieds, jeans troué, suit Marie *(Le prénom de la victime a été modifié, ndlr)*, 67 ans, qui remonte seule les escaliers du Suquet. Elle sent bien derrière elle une présence inquiétante.

Un homme, bouteille à la main, très alcoolisé, la saisit par

le col et tente d'arracher ses vêtements sans y parvenir. Dépité et en rage, il vocifère: *"montre-moi tes seins!"* La victime à la frêle silhouette tente de se dégager mais le géant la fait chuter au sol et frappe violemment sa tête contre le sol et à plusieurs reprises, dans un acte de *"véritable sauvagerie, à tel point qu'il y avait du plaisir dans ses yeux"* déclarera-t-elle. Puis ce sont des coups de pied *"à la faire rouler sur les marches"*

Il prend la fuite sous l'objectif des caméras de vidéo surveillance en lui volant son sac au passage. C'est un serveur qui viendra au secours de Marie. Identifié, interpellé puis présenté devant le tribunal judiciaire de Grasse en comparution immédiate, Farid Ganmi, un Tunisien de 43 ans, avait demandé un délai pour mieux préparer sa défense. Sa victime était alors à la barre pour témoigner, le visage tuméfié, souffrant d'une fracture de la cloison nasale.

[…]

Nice-Matin

30/12/2023

Ce 28 décembre, cette dame, la cinquantaine, à la frêle silhouette, fait un pas de côté pour laisser passer l'inconnu. Mais au lieu de continuer son chemin, il la saisit par le col en lui criant *"Montre moi tes seins!".* (…)

Paniquée, elle tente de se défaire de son emprise. Faute de pouvoir lui arracher ses vêtements, l'agresseur, en état d'ébriété, la précipite violemment au sol, lui cogne la tête contre le macadam, puis la frappe au visage à coups de pied. À tel point que ses baskets sont maculés du sang de sa victime.

En état de choc, le visage tuméfié et souffrant d'une fracture

du nez (7 jours d’ITT provisoire), elle détourne le regard du box des prévenus où son agresseur était présenté ce vendredi en comparution immédiate. *“Il y avait du plaisir dans ses yeux”,* finit-elle par avouer.

Mais on n’en saura pas davantage car, sur les conseils de son avocat, Farid G., un Tunisien de 43 ans, demandera un délai pour préparer sa défense. (…)

Il est maintenu en détention provisoire. Son procès est renvoyé au 31 janvier 2024.

Nice Matin